

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

XXXIV.—INSPECTION DES DENRÉES.

N° du crédit.		1884-85.	1885-86.	Comparaison avec le budget de 1884-85.	
				Augmentation.	Diminution.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
182 {	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00	2,500 00	500 00
	Inspecteur Borradaile pour travaux en rapport avec ce service.....	200 00	200 00
		3,000 00	2,700 00	300 00

XXXV.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

183	Pour subvenir aux dép. qu'entraîne la loi...	15,000 00	20,000 00	5,000 00	
-----	--	-----------	-----------	----------	--

XXXVI.—MENUS REVENUS.

184 {	Menus revenus.....	5,000 00	3,000 00		2,000 00
	Terres fédérales	2,000 00	2,000 00		
		7,000 00	5,000 00	2,000 00